

Département de la MOSELLE Arrondissement de THONVILLE 	COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 DECEMBRE 2016 à 18h
Nombre de Conseillers : ■ En exercice : 29 ■ Présents : 18 ■ Représentés : 11	Le Conseil Municipal de la Commune de Terville s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 22 décembre 2016 sous la présidence de M. Patrick Luxembourger, Maire En présence de : Mme Hoël, M. Boulay, M. Ackermann, Mme Wagner, M. Froehlicher, M. Hoël, Mme Nalepa, M. Pas, Mme Dalla Favera, M. Mielcarek, Mme Cailliez, M. Ziegler, M. Costagliola, M. Delon, Mme Laurent, M. Perniceni, Mme Le Lay
	Ont donné procuration : Mme Vanduch à Mme Hoël, Mme Merscher-Vogel à Mme Wagner, M. Berardi à M. Hoël, Mme Even à M. Luxembourger, M. Tomaz à M. Mielcarek, Mme Huot à M. Pas, M. Felten à M. Boulay, Mme Conge à M. Froehlicher, M. Maggioli à M. Ackermann, Mme Baldo à M. Ziegler, Mme Ounissar à M. Costagliola Secrétaire de séance : M. Mielcarek

ORDRE DU JOUR

Adoption des procès-verbaux des séances des 10 et 24 novembre 2016

Communications de Monsieur le Maire

Désignation du secrétaire de séance

1. Communication des décisions prises en application de la délégation permanente
2. Ouverture de crédits d'investissement en l'attente du vote du budget primitif 2017
3. Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale – Acompte 2017
4. Cession de terrain – rue Louis Aragon
5. Recensement de la longueur de voirie communale
6. Subvention exceptionnelle à l'association « Sporting Club Terville Football »
7. Signature d'une convention de partenariat Ville de Terville – Association Tervilloise du Nouvel Age
8. Signature d'une convention de partenariat Ville de Terville – Association Tervilloise d'Education Musicale
9. Signature d'une convention générale avec l'association Terville-Florange Olympique Club Volley-ball
10. Adoption du Plan Communal de Sauvegarde
11. Mise en œuvre du PLUi

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1. **PREND ACTE** des présentes communications relatives aux décisions prises en application de la délégation permanente.
2. **AUTORISE** l'ouverture des crédits en investissement d'un montant total de 766 000 € détaillés, comme ci-dessous :

Chapitre/ Opération	Article	Libellé de l'investissement	ouverture 2017
10016	2031	Maitrise d'œuvre construction complexe sportif	246 000,00 €
20	2031	Maitrise d'œuvre construction auvent salle Le112	18 000,00 €
21	2151	Travaux de voirie rue le Kem	490 000,00 €
20	2031	Mission diagnostic et esquisse agrandissement école du Moulin	12 000,00 €
Total			766 000,00 €

S'ENGAGE à ouvrir les crédits correspondants lors de l'adoption du budget primitif 2017.

3. **VERSE** au Centre Communal d'Action Sociale de Terville un acompte sur subvention d'un montant de 150 000 € ; **IMPUTE** la dépense à l'article 657362 fonction 520 du budget de fonctionnement 2017 de la Ville.
4. **AUTORISE** la cession des parcelles cadastrées numéro 331, 332, 283 et 284 en section 10, d'une contenance totale de 87 m² pour un montant de 3 000 euros à Monsieur Philippe Pahon et Madame Nadine Caron ; **AUTORISE** le Maire ou en cas d'empêchement, son premier ou son deuxième Adjoint, à signer l'acte notarié ainsi que toutes pièces utiles.
5. **INTEGRE** la rue Amédée Gordini d'une longueur de 130 mètres dans la voirie communale ; **INTEGRE** la rue Jean-Pierre Beltoise d'une longueur de 470 mètres dans la voirie communale ; **DECLARE** la longueur de la voirie à 31 627 mètres pour le calcul de la D.G.F.
6. **ALLOUE** une subvention exceptionnelle à l'association « Sporting Club Terville Football » d'un montant de 3 000 € ; **DIT** que les crédits correspondants sont prévus à l'article 6574 en subventions non affectées du budget 2016.
7. **APPROUVE** la signature d'une convention de partenariat avec l'ATNA à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée d'un an ; **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute mesure permettant la bonne exécution de cette délibération.
8. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention liant la Ville de Terville à l'Association Tervilloise d'Education Musicale, à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 6 mois ; **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute mesure permettant la bonne exécution de cette délibération.
9. **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention liant la Ville de Terville à l'association Terville-Florange Olympique Club, à compter du 1^{er} janvier 2017 pour une durée d'un an ; **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute mesure permettant la bonne exécution de cette délibération.
10. **APPROUVE** le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Terville ; **AUTORISE** Monsieur le Maire à transmettre les éléments du Plan Communal de Sauvegarde aux différents services concernés.
11. **S'OPPOSE** au transfert de la compétence PLU à la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » ; **SOLLICITE** de la Communauté d'Agglomération « Portes de France-Thionville » de prendre acte de cette décision d'opposition.

Affiché le 05/01/2017.

Le Maire,

Patrick Luxembourgger